

# **ACTU DU PRESIDENT**

LA LETTRE DU PRÉSIDENT-NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr N°73 - MAI 2022



# LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers présidents, chers amis,

« Mes chers parents, ma lettre va vous causer une grande peine, mais je vous ai vus si pleins de courage que, je n'en doute pas, vous voudrez bien encore le garder, par amour pour moi. Je meurs pour ma patrie, je veux une France libre et des Français heureux, non pas une France orgueilleuse et première Nation du monde, mais une France travailleuse, laborieuse et honnête. [...] Pour moi, ne vous faites pas de soucis, je garde mon courage et ma belle humeur jusqu'au bout et je chanterai « Sambre et Meuse » parce que c'est toi, ma chère petite maman, qui me l'a appris [...] Les soldats viennent me chercher. Je hâte le pas. Mon écriture est peut-être tremblée, mais c'est parce que j'ai un petit crayon. Je n'ai pas peur de la mort, j'ai la conscience tellement tranquille. Adieu, la mort m'appelle, je ne veux ni bandeau ni être attaché. Je vous embrasse tous. C'est dur quand même de mourir. Mille baisers. Vive la France!

Un condamné à mort de 16 ans.»

Henri Fertet sera fusillé le 26 septembre 1943 après 87 jours d'emprisonnement et de tortures.

Alors pathos facile, sensiblerie facile de ma part ? Non, car à 2000 km de nos frontières se déroule un conflit terrible : exit l'utopie facile de la fin de l'histoire comme le prédisait le brillant intellectuel américain Fukuyama après la chute du mur de Berlin. Il expliquait alors que le communisme était sur le point de mourir et prédisait le triomphe prochain de la démocratie dans tous les pays du monde et une nouvelle ère de paix grâce au libéralisme... Il n'y aura donc plus de guerre, ni de catastrophes à raconter dans les manuels d'histoire. Il n'en fallait pas plus à nos politiques visionnaires pour se saisir de ce prétexte pour réduire drastiquement les dépenses militaires. Ce sont ces fameuses coupes budgétaires qu'on a qualifiée de dividendes de la paix. On connait la suite... une armée réduite à la gestion de crise et totalement inadaptée à la nouvelle donne géopolitique qui voit le retour, au galop, du fait guerrier et d'une conflictualité hybride. Mais plus grave, et vous le savez bien, au-delà de la capacité militaire, un pays n'a de crédibilité réelle que s'il est capable de se transcender dans des circonstances extrêmes par la volonté de son peuple.

Or, force est de constater que nous vivons aujourd'hui dans une société qui s'enfonce dans une mollesse existentielle, dans une société qui tend vers l'hédonisme, une société où la consommation et le loisir s'imposent comme valeurs cardinales, une société où l'intérêt individuel prévaut sur l'intérêt collectif! Qui serait capable aujourd'hui d'aller jusqu'au bout de son engagement comme ce jeune lycéen dont j'ai lu un extrait de la lettre qu'il adressait à ses parents avant d'être fusillé à ... 16 ans? Loin de moi d'exalter le recours au sacrifice suprême, mais j'ai l'intime conviction du rôle essentiel, voire primordial pour nous, d'être des porteurs de valeurs citoyennes pour que nos jeunes et nos concitoyens soient, non pas des patriotes par défaut, mais de véritables patriotes conscients de l'extrême privilège de pouvoir vivre dans une société libre en acceptant de se battre s'il le fallait. Ce serait tragique de voir se répandre ce poison toxique du « plutôt rouges que morts » qui contaminait la société allemande dans les années 1980! Mobilisons-nous pour agir, nous en avons l'ardente obligation de par les valeurs que nous ont léguées nos Pères fondateurs: nous UNC, nous nous devons de participer au réarmement moral de notre pays.

À bientôt à Tours Hervé Longuet Président national

## **EPHÉMÉRIDE**

#### Lundi 25 avril

Signature d'une convention d'affiliation avec l'AAGMS

## Mardi 3 mai

Rencontre avec les UNC 78/91/92/95

#### Mardi 10 mai

Rencontre avec les UNC 21/58/71/89

### Jeudi 12 mai

Remise des trophées « Héritiers de Mémoire » Organisée par la DPMA Remise des prix TEGO

#### Lundi 16 mai

Invitation au congrès de l'ANAPI

#### lundi 23 mai

AG statutaire de l'UNC Paris 15e

#### Dimanche 29 mai

Séance de clôture

#### Mercredi 8 juin

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine

#### Mercredi 27 avril

Entretien avec Jean-Marie Bockel Président de l'association Solidarité Défense

### Dimanche 8 mai

Commémoration de la victoire de 1945

### Mercredi II mai

Déjeuner de travail avec le commissaire-général (2s) Frédéric Deroo Interview par Louis Gilles, journaliste

#### Vendredi 13 mai

Comité consultatif action sociale et solidarité

## AGENDA

#### Samedi 21 mai

Assemblée générale de l'UNC de Saint-Cyr l'École

#### Samedi 28 mai

Assemblée générale statutaire à Tours

#### Mercredi I<sup>er</sup> juin

Déjeuner de travail avec Didier Froehly Réalisateur TV

#### Jeudi 16 juin

Comité de rédaction de *La Voix du Combattant* Table ronde au Sénat des associations représentatives du monde combattant

## ACTUALITÉS

## PLAN DE COMMUNICATION

### Communiquer davantage pour mieux recruter : à qui s'adresser?

- Aux combattants d'AFN, qui représentent actuellement encore la majorité de nos effectifs. Ce sont les « gros bataillons » de notre maillage territorial, qui recherchent la convivialité et la défense légitime de leur action en Afrique du Nord.
  - ► En accueillant les adhérents d'autres associations en perte de vitesse et en recrutant les 62-64. La communication de l'UNC doit continuer à défendre leurs intérêts et la mémoire de leur participation à la guerre d'Algérie, particulièrement en cette année de commémoration de la fin de cette guerre de 8 ans.
- ⇒ Les **veuves de combattants** et **les veuves de guerre**, constituent aussi une population importante en nombre qui s'accroît en proportion inverse de la diminution des effectifs. Elles éprouvent des difficultés à trouver leur place au sein de nos associations locales.
  - En trouvant « les mots et les arguments » pour les conserver au sein de l'UNC, tout en attirant celles qui n'adhèrent pas, en particulier les veuves d'Opex.
- ⇒Les **Soldats de France** sont encore et toujours un vivier de recrutement. En effet, plusieurs millions de jeunes Français se sont succédés dans les unités des trois armées et de la gendarmerie dans le cadre de la conscription. Les appelés du contingent méritent notre attention, même si leurs motivations peuvent être différentes des AFN ou des Opex. En outre, les réservistes et les militaires d'active non titulaires du TRN sont aussi des Soldats de France susceptibles de rejoindre nos rangs.
- ⇒ Les *Opex*, constituent une des cibles prioritaires en terme de communication. Depuis la fin du conflit algérien en 1964, plus de 250 000 soldats français, professionnels ou appelés volontaires, sont intervenus sur les cinq continents au cours de plus de 30 opérations. La plupart de ces jeunes générations ignore le monde combattant et éprouve une certaine appréhension à adhérer à des associations dans lesquelles les soldats professionnels ne se reconnaissent pas. À noter également un pourcentage croissant de femmes.
  - Ce constat de diversité doit être pris en compte dans les actions à mener. Il doit par ailleurs conduire à s'adresser dans le même temps à des individus mais également à des associations en leur démontrant qu'il n'y a pas concurrence mais complémentarité. Cette population, en particulier les plus jeunes, nous impose de nous adresser à eux avec des supports renouvelés.
- ⇒ Les nouveaux statuts de l'UNC permettent de recruter des personnes qui n'appartiennent pas à la communauté de défense les **associés** mais qui partagent les valeurs de l'UNC et qui sont susceptibles de lui faire profiter de leurs statuts (élus locaux, parlementaires) ou de leur expertise dans le fonctionnement des associations.
  - → Bénéficiant des mêmes droits et des mêmes prérogatives que les autres catégories, ce sont des adhérents à part entière qui devront faire l'objet d'arguments adaptés, exercice délicat d'autant plus que cette population est très hétérogène.

La communication de l'UNC doit prendre en compte sous tous ses aspects les problématiques de chacune des générations, mais l'enjeu prioritaire doit être de savoir accueillir les plus jeunes, en donnant un sens à leur engagement ...

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE LE 28 MAI À TOURS

Rappel : l'assemblée générale 2022, statutairement obligatoire, se tiendra le samedi 28 mai 2022 à Tours, dans les salons de l'hôtel de ville à partir de 13h30. Les fédérations départementales ont jusqu'au 20 mai pour communiquer au siège national le nom de leur représentant, sachant que les frais de déplacement sont pris en charge par le siège national

### RECRUTEMENT VIA INTERNET

Les demandes d'adhésion reçues via le site Internet de l'UNC se multiplient. Incontestablement, c'est un bon outil pour recruter. Ces demandes d'adhésion sont aussitôt adressées à la fédération départementale du domicile du postulant avec le bulletin d'adhésion précisant nom/date de naissance/Email/adresse/catégorie. Reste aux fédérations départementales à donner une suite dans les plus brefs délais à ces candidats à l'adhésion et assurer ainsi, dans leur intérêt un véritable « service après-vente ». Attention à ne pas décourager ces postulants!

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AFFILIATION



Le lundi 25 avril, l'UNC et l'amicale des anciens des groupes mobiles de sécurité ont signé une convention d'affiliation. Les groupes mobiles de sécurité (GMS) étaient des supplétifs de l'armée française durant la guerre d'Algérie. Ils émanaient des groupes mobiles de police rurale. Au moment où l'UNC s'efforce de mieux rayonner et d'améliorer son influence, les conventions d'affiliation, au niveau départemental comme au niveau national, constituent un levier privilégié permettant de fédérer des associations qui partagent des objectifs similaires, voire complémentaires.

## COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE LE 18 OCTOBRE 2022

Comme annoncé le 11 mars dernier par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée en charge de la Mémoire et des Anciens combattants, la date finalement retenue pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie sera le 18 octobre 2022. Cette date n'a pas été choisie au hasard, c'est la date anniversaire du vote de la loi le 18 octobre 1999, reconnaissant le caractère de guerre aux événements d'Algérie. Ce choix s'inscrit dans une démarche d'apaisement. Mais cette décision est limitée à la commémoration du 60e anniversaire et ne saurait, pour l'instant, remettre en cause les journées nationales commémoratives existantes. En effet. seule une nouvelle loi peut se substituer à une loi existante (loi du 6 décembre 2012 instituant la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc) et seuls de nouveaux décrets pris en conseil des ministres peuvent abroger des décrets en vigueur, (décret du



du 31 mars 2003 pour la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des forces supplétives et décret du 26 décembre 2003 pour la journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre). Pour mémoire, rappelons que l'UNC propose qu'il soit mis fin à la prolifération des journées d'hommage qui entraîne la banalisation et suscite la désaffection de nos concitoyens.